

MÉRIGNAC



point-justice  
Gironde

# Point Justice de Mérignac

55, avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny  
05 57 00 15 10



# Point Justice de Mérignac

UN ACCUEIL POUR TOUS POUR RESPECTER LES DROITS DE CHACUN

---

Besoin d'un conseil, d'une information juridique ?

Connaître ses devoirs et ses droits pour les respecter et les voir respecter ?

Le POINT JUSTICE de Mérignac vous apporte une information juridique de proximité, accessible à chaque citoyen qui en fait la demande.

Des juristes et des professionnels du droit vous écoutent, vous informent, vous orientent et vous apportent des solutions concrètes.

**Le POINT JUSTICE de Mérignac : un accueil de proximité gratuit, confidentiel et ouvert à tous sur rendez-vous.**

**Le POINT JUSTICE de Mérignac : un partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Gironde (CDAD).**

## Les services proposés

---



S'informer sur vos droits



Contacteur un avocat ou un notaire



Défendre vos droits



Bénéficier d'une aide à la rédaction



Solutionner à l'amiable



Infos pratiques

## → S'informer sur vos droits

### **INFODROITS**

Des juristes vous informent dans différents domaines : droit de la famille, droit du travail, droit public, droit de la consommation, droit des étrangers, procédures, aide juridictionnelle, expulsion, saisie, etc.

#### **PERMANENCES**

Maison des associations le lundi de 13h30 à 15h30

Maison des habitants du Burck le 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 10h à 12h

Maison des habitants de Beaudésert le 1<sup>er</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 16h

Sur rendez-vous : 05 56 45 25 21

### **ASSOCIATION LAÏQUE DU PRADO**

#### **Service France Victimes 33 ALP**

Des juristes accompagnent les victimes d'infractions : vols, agressions, accidents et blessures, etc.

#### **PERMANENCES**

Maison des associations le jeudi de 9h à 10h30

Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

Maison des femmes le lundi de 14h à 17h

Sans rendez vous

Maison des habitants de Beutre le mardi de 14h à 17h

Mairie annexe du Burck le lundi de 14h à 17h

Sans rendez-vous

### **CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE LA GIRONDE (C.I.D.F.F)**

Des juristes vous renseignent tout particulièrement sur l'ensemble des problématiques et violences intra-familiales.

#### **PERMANENCES**

Maison des femmes

Tél : 05 56 55 66 25

Tous les mercredis de 14h à 17h

Sans rendez-vous

## **CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT DE LA GIRONDE**

### **DROIT DU TRAVAIL**

Une juriste en droit du travail répond à vos questions en matière de :

- rupture d'un contrat : licenciement, démission, rupture conventionnelle,
- explication du bulletin de salaire et divers calculs pour comprendre l'indemnité de licenciement, de rupture conventionnelle, de congés payés,
- accident du travail et maladie professionnelle (ATMP),
- changement/modification du contrat de travail,
- procédure pour la saisine du Conseil des prud'hommes.

### **PERMANENCES**

Maison des associations

Les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> mercredis du mois de 9h à 12h

Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

## **→ Défendre vos droits**

### **VOTRE DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS**

Le délégué du défenseur des droits vous aide, à titre gratuit, à trouver des solutions afin de :

- défendre vos droits et libertés dans le cadre des relations avec les administrations de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics et les organismes investis d'une mission de service public (impôts, retraite, pôle emploi, RSI, URSSAF, CAF, carte grise etc.),
- lutter contre les discriminations,
- défendre et promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant,
- veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

Il peut être saisi directement et gratuitement par toute personne sur l'ensemble des questions traitant du droit et les libertés.

### **PERMANENCES**

Maison des associations

Tous les mercredis de 9h30 à 17h

Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

## **UNION DÉPARTEMENTALE CLCV DE LA GIRONDE (CONSOMMATION, LOGEMENT ET CADRE DE VIE)**

La CLCV est une association nationale de défense des intérêts des consommateurs et usagers. Elle accompagne les usagers dans le règlement amiable de leurs litiges dans les domaines économiques et environnementaux.

### **PERMANENCES**

Maison des associations

Le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 16h

Sans rendez-vous Tél : 06 98 79 06 87

## **→ Rechercher une solution à l'amiable**

### **VOS CONCILIATEURS DE JUSTICE**

Les conciliateurs de justice recherchent avec vous des solutions dans les litiges privés (voisinage, location, dettes, etc.).

### **PERMANENCES**

Maison des associations

Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

### **FAMILLES EN GIRONDE**

Aide au traitement des dossiers de surendettement.

### **PERMANENCES**

Les mercredis de 9h à 12h

Sur rendez-vous : 05 56 55 66 55

### **CENTRE RÉGIONAL D'ÉCO- ÉNERGÉTIQUE D'AQUITAINE (CREAÇQ)**

Espace info Energie

Les 1<sup>ers</sup> lundis et les 3<sup>es</sup> vendredis du mois de 9h à 17H

Sur rendez-vous 05 57 95 97 04

## → Contacter un avocat ou un notaire

Une fois par mois, des juristes avocats et un notaire tiennent une permanence en collaboration avec le CDAD.

### VOTRE NOTAIRE

Désigné par la chambre des notaires, un notaire vous conseille et vous oriente.

#### PERMANENCES

Le 2<sup>e</sup> vendredi du mois de 14h à 16h30

Maison des associations

Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

### VOTRE AVOCAT

Désignés par le barreau des avocats vous conseillent et vous orientent ponctuellement.

#### PERMANENCES

Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 13h30 à 16h

Maison des associations

Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

## → Bénéficiaire d'une aide à la rédaction

### VOS ÉCRIVAINS PUBLICS

Contactez le réseau d'écrivains publics qui tiennent bénévolement une permanence au Point Justice à la Maison des associations et dans les différents quartiers de Mérignac.



Voir carte de localisation des permanences au verso.

Sur rendez-vous à la Maison des associations : 05 57 00 15 10



# Infos pratiques

## **POINT JUSTICE MAISON DES ASSOCIATIONS**

55, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-  
Tassigny, 33700 Mérignac  
05 57 00 15 10  
maison.des.assos@merignac.com

Tram A, arrêt Pin Galant  
Lianes 1, 11, 34  
Station V3

## **LES HORAIRES D'OUVERTURE**

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

---

## **LES PERMANENCES AU POINT JUSTICE DANS VOS QUARTIERS**

**Maison des habitants de Beutre**  
210, avenue de l'Argonne  
05 56 34 02 68

**Maison des habitants de Beaudésert**  
81, avenue des Marronniers  
05 56 34 02 63

**Maison des habitants du Burck**  
Château du Burck, rue du Maréchal Foch  
05 56 45 18 07

**Mairie annexe du Burck**  
Avenue du Maréchal Foch  
05 56 45 64 80

Plus d'infos sur [www.merignac.com](http://www.merignac.com)

